



## Reprise du travail entre maladie et congés payés

Par **falcoprune**, le **03/12/2014 à 18:24**

Bonsoir,  
Pouvez-vous me renseigner sur cette question :  
Faut-il reprendre le travail une journée entre un arrêt-maladie et le départ en congés payés?  
Merci d'avance  
Cordialement

Par **P.M.**, le **03/12/2014 à 19:52**

Bonjour,  
Théoriquement, le contrat de travail restant suspendu tant que la visite de reprise n'est pas passée, si l'arrêt-maladie a duré au moins 30 jours, elle est obligatoire et donc, une nouvelle période de suspension en congés payés ne peut pas suivre immédiatement, on peut penser aussi que la première suspension doit être interrompue par une reprise du travail même si l'arrêt-maladie a duré moins de 30 jours...